

République Algérienne Démocratique et Populaire

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique**

Formation pédagogique des enseignants
Programme

SOMMAIRE

Préambule.....	3
I. Prise de contact et politique et objectif de la formation universitaire.....	4
II. Ethique et déontologie dans l'enseignement universitaire et veille pédagogique.....	6
III. Formation universitaire entre système LMD et le système classique : Enjeux et réalités.....	8
IV. Montage de programme de formation, enseignement et environnement....	11
V. Portfolio, stages (contenus pratiques et modalités de pilotage Et grilles d'évaluation). Parcours de formation de l'étudiant.....	14
VI. Enseignement et formation en LMD : spécificités pédagogiques et didactiques.....	16
VII. Pédagogie et psychopédagogie dans la formation-apprentissage Chez l'étudiant.....	19
VIII. Techniques d'animation des équipes de formation et tutorat.....	22
IX. Evaluation et établissement de grilles de compétences.....	25
X. Feuille de route pour le projet de l'étudiant.....	28
XI. Cahier des charges et feuille de route dans l'action de formation.....	30
XII. TIC et outils numériques. Formation au certificat c2i niveau 1.....	33
XIII. Méthodes et outils d'enseignement et TIC.....	35
XIV. Méthodes et modalités de confection des programmes de formation.....	38
XV. Séances de langue CEIL.....	42
XVI. Technique d'expression écrite et modèle de rapport scientifique.....	44
XVII. Technique de recherche bibliographique, élaboration de corpus adaptés au parcours de formation.....	46
XVIII. Finalité de la formation universitaire.....	48
XIX. Rôle et fonction de la recherche.....	50
XX. Les relations extérieures.....	51
XXI. Responsabilité morale et professionnalisante de l'université.....	52
XXII. Enseignement, formation et relation humaine.....	54

Préambule

Le métier d'enseignant-chercheur requiert deux compétences complémentaires nécessaires à tout enseignant pour l'accomplissement de sa tâche de manière satisfaisante à l'université. En plus de sa participation active dans le domaine de la recherche, il doit de manière permanente rechercher et perfectionner ses méthodes de transmission des connaissances à ses étudiants. Cette tâche centrale dont l'objectif est la préparation des futurs cadres et chercheurs, exige donc des enseignants une bonne préparation et une acquisition de connaissances en pédagogie. Le plan de formation des enseignants-chercheurs, initié par la tutelle répond à cette préoccupation majeure. Il revêt donc une importance primordiale.

Les lignes directrices du programme de cette formation sont définies dans l'arrêté N° 932 du 28 juillet 2016. Ce programme promeut une formation initiale pour les nouvelles recrues et une formation d'actualisation pour les autres catégories d'enseignants. Ces formations sont évaluées par le référentiel des compétences des enseignants.

Le présent document, dont le contenu de cet arrêté est repris afin de mettre en œuvre ses directives et ses orientations, vise la définition d'une démarche dont le but manifeste est de doter l'établissement d'enseignement supérieur d'un programme de formation pédagogique pour cette catégorie de personnel. L'objectif essentiel est de cadrer cette formation pédagogique sur une durée de 130 heures par la *construction d'une compétence* didactico-pédagogique articulée autour d'une approche centrée sur l'apprentissage du métier d'enseignant-chercheur. Il permet le développement de l'acquisition progressive des compétences et de la professionnalisation indispensables à l'exercice des tâches d'enseignant. Il constitue un outil de travail/références qui nécessite la conception de dispositifs de formation inspirée de l'approche par compétences. Il implique des méthodes actives à planifier et à mettre en place pour la construction des connaissances et des compétences.

Le contenu du programme fera l'objet d'un échange préalable avec l'ensemble des parties concernées : cellules d'accompagnement, CIAQES, CPND, experts avérés en réforme universitaire et en didactique pédagogique et CNE. L'action d'accompagnement pédagogique sera coordonnée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sous la responsabilité d'une commission nationale de pilotage de la formation pédagogique initiale et continue au profit de l'enseignant-chercheur.

I. Prise de contact, politique et objectif de la formation universitaire

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 03h

Approches de la formation : La formation est basée sur l'apprentissage actif, une conférence accompagnée d'un apprentissage actif sur un projet individuel ou un travail en groupe.

Index de mots clés : Moralité, Conscientisation, Participation, Responsabilité, Appartenance,

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Comprendre le rôle de l'enseignant chercheur ;
2. Comprendre les tâches pédagogiques et scientifiques de l'enseignant chercheur ;
3. Comprendre la responsabilité morale et citoyenne de l'enseignant chercheur.

Mise en place du programme

Cette étape consiste à :

- Choisir les méthodes d'enseignement reposant sur des tâches (conférences, ateliers méthodologiques, séminaires, discussion, présentations,...) ;
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, eLearning,...) ;
- Prévoir les ressources humaines en réglementation et en réforme universitaire.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant en formation sera capable de :

1. Comprendre le statut de l'enseignant chercheur ;
2. Manifester un sentiment d'appartenance à son établissement et de contribuer à son développement ;
3. S'impliquer dans les activités offertes par l'établissement ;

4. Répondre aux aspirations et aux besoins des étudiants en matière de compétences ;
5. Se comporter comme un citoyen responsable et engagé vis-à-vis de son établissement.

Méthodes d'évaluation

Présentations orales (power point), examen oral, tests à choix multiples et réponses concises, essai, préparation d'un rapport.

Lectures recommandées

- Extrait de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur modifié et complété par la loi 08-06 du 23 février 2008 J O R A D P n° 10 du 27 février 2008, page 33 -37.
- Décret n°08-130 du 27 Rabie Ethani correspondant au 03 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur
- Décret exécutif N° 10-252 du 12 Dhou El kaada 1431 correspondant au 20 octobre 2010 instituant le régime indemnitaire de l'enseignant chercheur.
- Décret exécutif n° 10-231 du 23 Chaoual 1431 correspondant au 2 octobre 2010 portant statut du doctorant (J.O.R.A.D.P Année 2010, N°57, page 12 et 13).
- Ordonnance N° 06 – 03 du 19 Joumada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant statut général de la fonction publique.
- Arrêté n°711 du 03 novembre 2011 fixant les règles d'organisation et de gestion pédagogiques communes aux études conduisant aux diplômes de Licence et de master.
- Arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant portant modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études contrôle des connaissances et des aptitudes conduisant aux diplômes de Licence et de Master.
- Arrêté N° 167 du 31 mai 2010 portant Commission Nationale d'Implémentation d'un Système d'Assurance Qualité dans le secteur de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.
- Arrêté n° 191 du 16 juillet 2012 fixant l'organisation de la formation de troisième cycle en vue de l'obtention du doctorat
- K. BADDARI et A. HERZALLAH . Référentiel LMD. Bien enseigner dans le système LMD. OPU, Alger, 2014.

II. Ethique et déontologie dans l'enseignement universitaire et veille pédagogique

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 05h

Approches de la formation : La formation est basée sur l'apprentissage actif, une conférence accompagnée d'ateliers méthodologiques, d'un projet individuel ou d'un travail en groupe.

Index de mots clés : éthique et déontologie universitaires, enseignant chercheur, LMD, veille pédagogique.

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Comprendre les principes fondamentaux de la charte d'éthique et déontologie universitaires ;
2. Comprendre les droits et obligations de l'enseignant chercheur ;
3. S'introduire aux techniques de la veille pédagogique.

Mise en place du programme

Cette étape consiste à:

- Choisir les méthodes d'enseignement reposant sur des tâches (conférence, ateliers méthodologiques, discussion, présentations,...) ;
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, e-Learning,...) ;
- Prévoir des ressources humaines en réglementation et en réforme universitaire.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant en formation sera capable de :

1. Comprendre le fonctionnement de l'université sur le plan structurel ;
2. Connaître la réglementation de l'enseignant chercheur
3. Gérer sa carrière ;

4. Utiliser les principaux outils de la veille pédagogique pour s'informer et développer une pratique réflexive ;
5. Saisir les enjeux de veille pédagogique en formation LMD.

Méthodes d'évaluation

Présentations orales (power point), examens oraux, tests à choix multiples et réponses concises, essai, préparation d'un rapport/projet.

Lectures recommandées

- Extrait de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur modifié et complété par la loi 08-06 du 23 février 2008 J O R A D P n° 10 du 27 février 2008, page 33 -37.
- Décret n°08-130 du 27 Rabie Ethani correspondant au 03 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur
- Décret exécutif N° 10-252 du 12 Dhou El kaada 1431 correspondant au 20 octobre 2010 instituant le régime indemnitaire de l'enseignant chercheur.
- Décret exécutif n° 10-231 du 23 Chaoual 1431 correspondant au 2 octobre 2010 portant statut du doctorant (J.O.R.A.D.P Année 2010, N°57, page 12 et 13).
- Ordonnance N° 06 – 03 du 19 Joumada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant statut général de la fonction publique.
- Arrêté n°711 du 03 novembre 2011 fixant les règles d'organisation et de gestion pédagogiques communes aux études conduisant aux diplômes de Licence et de Master.
- Arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant portant modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études contrôle des connaissances et des aptitudes conduisant aux diplômes de licence et de master.
- Arrêté N° 167 du 31 mai 2010 portant Commission Nationale d'Implémentation d'un système d'assurance qualité dans le secteur de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.
- Charte d'éthique et de déontologie universitaire. MESRS 2010.
- Arrêté n° 191 du 16 juillet 2012 fixant l'organisation de la formation de troisième cycle en vue de l'obtention du doctorat
- K. BADDARI et A. HERZALLAH . Référentiel LMD. Bien enseigner dans le système LMD. OPU, Alger (2014).

III. Formation universitaire entre le système LMD et le système classique : Enjeux et réalités.

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 05h

Approches de la formation : L'accent est mis sur la prise de conscience individuelle sur le LMD. La formation est basée sur l'apprentissage actif, des conférences, des séminaires et des conceptions, des ateliers méthodologiques, des études autodirigées, du travail en groupe, du travail individuel

Index de mots clés : processus de Bologne, LMD, compétence, pédagogie active, pédagogie transmissive, apprenant, apprentissage, formation, réforme.

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Comprendre les carences du système classique ;
2. Un bref historique sur le système LMD. Contexte et objectifs ;
3. Bien s'informer sur le dispositif LMD : A quoi répond le LMD ?
 - 3.1. Comprendre le schéma général du LMD ;
 - 3.2. Les trois grades (L, M, D) ;
 - 3.3. L'organisation des enseignements (la semestrialisation, les unités d'enseignement, le parcours, la notion de crédits, le travail personnel de l'étudiant, le tutorat) ;
4. Pédagogie transmissive et pédagogie active ;
 - Savoir comment le système classique est basé sur la pédagogie transmissive. Avantages et inconvénients de cette pédagogie ;
 - Savoir comment le système classique est basé sur l'enseignement par objectifs ;
 - Savoir comment le LMD puisse répondre à la pédagogie active ;
 - S'imprégner de quelques exemples de pédagogie active ;

5. Savoir définir les compétences génériques et les compétences spécifiques.

Mise en place du programme

Cette étape consiste à:

- Choisir les méthodes d'enseignement reposant sur des tâches ; (conférence, ateliers méthodologiques, discussion, présentations,...) ;
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, eLearning,...) ;
- Prévoir des ressources humaines en réforme universitaire.

6. Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant en formation sera capable de :

1. Connaître les principaux dysfonctionnements du système classique ;
2. Savoir le pourquoi des réformes ;
3. Comprendre et pratiquer le LMD ;
4. Comprendre les objectifs et les outils de la formation universitaire ;
5. Comprendre la démarche pédagogique : formation ; centrée sur l'étudiant par le développement de compétences ;
6. S'imprégner et donner du sens à l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur ;
7. Comprendre l'utilité des référentiels de métier- compétences : formulation des compétences visées en fonction du contexte de réalisation propre à chaque métier ;
8. Récupérer et traiter des informations provenant de sources diverses.

7. Méthodes d'évaluation

Présentations orales (power point), examen oral, tests à choix multiples et réponses concises, préparation d'un rapport, projet.

Lectures recommandées

- A. HERZALLAH et K. BADDARI. Comprendre et pratiquer le LMD, version française, OPU, 2007.
- A. HERZALLAH et K. BADDARI . Comprendre et pratiquer le LMD, version arabe, OPU, 2008.

- K. BADDARI et A. HERZALLAH. Le LMD source de renforcement d'une pédagogie active.
- K. BADDARI et A. HERZALLAH . Référentiel LMD. Bien enseigner dans le système LMD. OPU, Alger, 2014.

IV. Montage de programme de formation.

Enseignement et Environnement

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 05h

Approches de la formation : La formation est basée sur l'apprentissage actif, des conférences, des séminaires, des ateliers méthodologiques, des études autodirigées, du travail en groupe, du travail individuel.

Index de mots clés : LMD, Programme, Unité d'enseignement, Parcours, Evaluation, Performance, Compétence

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

Le montage d'un programme de formation en LMD doit être centré sur l'étudiant et orienté vers les résultats de son apprentissage en fonction des compétences génériques et spécifique qu'il doit acquérir à la fin de son parcours. Un changement de paradigme impose de passer de l'enseignement à l'apprentissage, et de la verticalité vers l'horizontalité. L'assurance qualité doit être mise au cœur de l'implémentation d'un programme de formation. L'objectif est de :

1. Comprendre le sens d'un profil de parcours ;
2. Savoir définir les objectifs et les résultats attendus en partant d'un profil de sortie et d'un profil d'entrée ;
3. Savoir mettre sur papier les premières idées concernant le programme d'études ;
4. Comprendre le rôle de l'unité d'enseignement dans le programme ;
5. Comprendre le rôle du crédit dans le programme ;
6. Constituer une équipe d'enseignants aptes à répondre au travail demandé par un parcours de formation ;
7. Evaluer les ressources disponibles (humaines et matérielles).

Mise en place du programme

Cette étape consiste à:

- Choisir les méthodes d'enseignement reposant sur des tâches (conférence, ateliers méthodologiques, discussion, présentations,...) ;

- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, eLearning,...) ;
- Prévoir des ressources humaines en réforme universitaire.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant sera capable de

1. Comprendre et pratiquer le LMD ;
2. Déterminer les séquences cohérentes ou matières qui seront enseignées comme un tout cohérent et identifier les unités d'enseignement ;
3. Choisir les UE professionnalisantes qui permettent de maintenir la dynamique d'une relation Université- Entreprise ;
4. Doter l'étudiant de connaissances du monde de l'entreprise grâce à des matières portant sur la gestion et l'organisation des fonctions d'une entreprise, le marketing,... ;
5. Monter des projets tutorés ;
6. Déterminer pour chaque matière la durée des cours, TD, TP...ainsi que le coefficient, les crédits et le mode d'évaluation.
7. Elaborer les semestres ;
8. Remplir le canevas de formation.

Méthodes d'évaluation

Présentations orales (power point), examens oraux, tests à choix multiples et réponses concises, essai, préparation d'un rapport.

Lectures recommandées

- Processus de Lisbonne pour la qualification des diplômés, 1996.
- Le projet Tuning (Europe) à la base de la mise en place de crédits en Europe, 1998.
- Processus de Bologne pour le LMD et la mobilité (ECTS), 1999.
- HERZALLAH et K. BADDARI. Comprendre et pratiquer le LMD, OPU, Alger, 2007.
- Processus de Copenhague pour l'enseignement et la formation professionnels. Ce processus cherche à établir une plateforme commune de qualification et de reconnaissance, de système de transfert de crédit pour les parcours professionnalisants, 2008.

- K. BADDARI et A. HERZALLAH. Maitriser les indicateurs de la formation. OPU, Alger , 2012.
- Guide du LMD. MESRS, 2012.
- K. BADDARI, F. BOUBAKOUR et A. HERZALLAH. Assurance qualité dans l'enseignement supérieur. Conduire et réussir l'autoévaluation. OPU, Alger, 2013.
- K. BADDARI et A. HERZALLAH . Référentiel LMD. Bien enseigner dans le système LMD. OPU, Alger, 2014.
- Tuning Africa. Tuning et l'harmonisation de l'enseignement supérieur. L'expérience africaine. Deusto , 2014.

Sitographie

KENNEDY D. (Juin 2011), Utiliser les résultats d'apprentissage dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Présentation dans le cadre d'un séminaire pour les Experts de Bologne à l'Université d'Oslo en Norvège (2011).

<http://pedagogie- universitaire.blogs.usj.edu.lb/2013/04/19/>

Tuning Africa.

<https://alud.deusto.es/login/index.php>

Manuel de la pédagogie universitaire (2014)

<http://www.usj.edu.lb/intranet/actu/pdf/3211.pdf>

V. Portfolio, stages (contenus pratique et modalités de pilotage et grille d'évaluation)

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés.

Durée de référence : 05h

Approches de la formation : la formation est basée sur l'apprentissage actif, des conférences, des séminaires, des ateliers méthodologiques, des études autodirigées, du travail en groupe, du travail individuel

Index de mots clés : portfolio, stage, évaluation.

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Saisir l'importance, les objectifs et le contenu du portfolio.
2. Saisir les objectifs des stages dans le cursus de formation de l'étudiant
3. Connaitre les modalités d'encadrement, de suivi et d'évaluation des stages

Mise en place du programme

Cette étape consiste à:

- Choisir les méthodes d'enseignement reposant sur des tâches (conférence, ateliers méthodologiques, discussion, présentations,...) ;
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, eLearning,...) ;
- Prévoir des ressources humaines en réforme universitaire.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant en formation sera capable de :

1. Pratiquer le portfolio dans ses démarches réflexives, expérientielles et de responsabilisation de l'étudiant
2. Pratiquer le cahier de charge des stages (préparation, encadrement et suivi, évaluation et validation)

Méthodes d'évaluation

Ateliers méthodologiques évalués et rapports de progression dans la réalisation des tâches, test, essai, évaluation diagnostique.

Lectures recommandées

- Barrett, H.C. (2001). Electronic Portfolios. Educational Technology : An Encyclopedia. BC-CLIO.
<http://transition.alaska.edu/www/portfolios.html>
- BELANGER, C. (2009), Rôle du Portfolio dans le supérieur : rendre l'étudiant acteur de sa formation – Dossier 31 de l'URAFF, Université de Montréal.
- Bibeau, R. (2007). A chacun son portfolio. Vitrine Technologie-éducation. N° 65.
- Desjardins, R. (2002). Le portfolio de développement professionnel continu. Ed. Chenelière didactique.

Sitographie

BERTHIAUME, D. et DAELE, A. Évaluer les apprentissages des étudiant(e)s à l'aide du portfolio. Les mémos du CSE, 2010.

http://www.unil.ch/webdav/site/cse/shared/brochures/memento_portfolio.pdf

BOUTIN G. et CAMARAIRE L. Accueillir et encadrer un stagiaire. Montréal, Editions Nouvelles AMS, 2001.

<http://www.univ-brest.fr/siame/URAFF/Les+dossiers+de+l'URAFF>

Manuel de la pédagogie universitaire, 2014

<http://www.usj.edu.lb/intranet/actu/pdf/3211.pdf>

VI. Enseignement et formation en LMD : Spécificités pédagogiques et didactiques

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 05h

Approches de la formation : La formation est basée sur l'apprentissage actif, des conférences, des séminaires, des ateliers méthodologiques, des études autodirigées, du travail en groupe, du travail individuel

Index de mots clés : enseignement, éducation, didactique, compétence, pédagogie, pédagogie active, pédagogie transmissive, apprenant, apprentissage, formation, réforme, LMD.

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Saisir l'importance de la didactique dans l'acte d'enseignement-recherche comme discipline qui s'appuie à la fois sur la psychologie du développement cognitif, et sur l'épistémologie des disciplines ;
2. Saisir le rôle de l'enseignant comme tuteur entre le savoir et l'étudiant ;
3. Saisir les phénomènes en relation avec la dynamique à la transmission des savoirs et des rapports entre enseignement et apprentissage (pédagogie transmissive, pédagogie active) ;
4. Adapter le déroulement de l'activité aux réalités du moment

Mise en place du programme

Cette étape consiste à:

- Choisir les méthodes d'enseignement reposant sur des tâches (conférence, ateliers méthodologiques, discussion, présentations,...) ;
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, eLearning,...) ;
- Prévoir des ressources humaines en réforme universitaire.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant en formation sera capable de :

1. Connaître les principaux fonctionnements du LMD
2. Saisir les caractéristiques de la pédagogie active et comment le LMD peut répondre à cette activité ;
3. Concevoir des activités d'enseignement-apprentissage- recherche active et participative en relation avec les plans didactique, pédagogique et de recherche permettant la progression des étudiants dans le développement de leurs compétences ;
4. Accompagner les étudiants dans leurs apprentissages tant théorique que pratique ainsi que dans la construction de leur projet professionnel ;
5. Avoir la capacité de planifier, dans les délais prévus, des séquences d'enseignement par l'acquisition d'outils théorique et pratique, l'intégration des résultats de diverses études et analyses et de préparer une activité pédagogique (cour, TD, TP, projet tuteuré,...) ;
6. Planifier des séquences d'évaluation qui tiennent compte de la logique des contenus et de la progression des apprentissages ;
7. Acquérir des aptitudes interpersonnelles pour s'impliquer et coopérer au sein des équipes pédagogiques et de formation pour l'élaboration de tâches spécifiques en relation avec le montage des cours (collecte et traitement des données y compris celles basées sur les TIC, développement d'analyses, présentation et discussion en regard des compétences visées) et la réforme des programmes ;
8. S'inscrire dans une politique de gestion de l'assurance qualité dans l'enseignement.

Méthodes d'évaluation

Présentations orales (power point), examens oraux, tests à choix multiples et réponses concises, essai, préparation d'un rapport.

Lectures recommandées

- GUITTET A. Développer les compétences. Par une ingénierie de la formation. ESF Éditeur. 1ère édition, 1995.
- HERZALLAH et K. BADDARI. Comprendre et pratiquer le LMD, version française, OPU, 2007.
- HERZALLAH et K. BADDARI . Comprendre et pratiquer le LMD, version arabe, OPU, 2008.
- K. BADDARI et A. HERZALLAH. Le LMD source de renforcement d'une pédagogie active.

- BERTHIAUME D., REGE COLET N. La Pédagogie de l'enseignement supérieur : repères théoriques et applications pratiques. Tome 1. Enseigner au supérieur. Éditions Peter Lang, 2013.
- K. BADDARI K. et HERZALLAH. A. . Référentiel LMD. Bien enseigner dans le système LMD. OPU, Alger, 2014.
- Arénilla L. et col. Dictionnaire de la pédagogie, Ed. Bordas, Paris, France, 2004.
- Delorme C. L'évaluation en questions, Ed. ESF, Paris, France, 1990.
- Faulx D., Danse C. Comment favoriser l'apprentissage et la formation des adultes, Ed. De, 2015.
- Boeck Supérieur, Louvain la Neuve, Belgique.
- Le Boterf G. De la compétence à la navigation professionnelle, Ed. d'Organisation, Paris, 1997.
- Lieury A., Fenouillet F. Motivation et réussite scolaire, Ed. Dunod, Paris, France, 1997.
- Greive D. A handbook for adjunct/part time faculty and teachers of adults, Ed. Info-tec, Cleveland, Ohio, USA 1995.
- Holborn P. et col. Devenir enseignant, Ed. Logiques, Montréal, Québec, Canada, 1993.
- Louanchi D. Eléments de pédagogie, Ed. OPU, Alger, Algérie, 1987.
- Mager R. F. Comment définir des objectifs pédagogiques, Ed. Dunod, Paris, France, 2005.
- Pastiaux G., Pastiaux J. La pédagogie, Ed. Nathan, Paris, France, 2006.
- Pelpel P. Se former pour enseigner, Ed. Dunod, Paris, France, 2002.

Sitographie

- La pédagogie active.
<http://www.echange-cipe.com/cipe/upload/Pedagogie-Active.pdf>
- KENNEDY D. (Mars 2009), Développer des curricula basés sur les résultats d'apprentissage.
<http://pedagogie-universitaire.blogs.usj.edu.lb/2013/04/19/>
- CAFOC. Développement des compétences clés.
<http://mpu.usj.edu.lb/category/referentiels-de-competences/>
- Des référentiels de compétences innovants: Quelle appropriation par les enseignants.
<http://mpu.usj.edu.lb/category/referentiels-de-competences/>

Manuel de la pédagogie universitaire, 2014

برنامج التكوين : البيداغوجيا و البسيكو بيداغوجيا في التكوين – التدريب عند الطالب

الدورة/ المستوي : الاساتذة الجامعيين الجدد.

الحجم الساعي : 10 ساعات.

الكلمات المفتاحية: التعليم ، التعلم، المتعلم، الخصائص النفسية، التقويم، الوصاية، طرق التدريس، الدافعية،

جودة التعليم.

الهدف العام حسب المنشور الوزاري: فهم آليات إدراك المعرفة .

النشاطات حسب المنشور الوزاري:

النشاط 1 : فهم الرابط بين تحصيل و اكتساب المعارف.

النشاط 2 : تناول أهمية البيداغوجيا الجامعية في علاقتها بالبالغين.

النشاط 3 : تكييف التعليم بالقدرات المعرفية للطالب في نظام ل.م.د.

المهام: (حسب المنشور الوزاري)

المهمة 09 : تطوير المبادرات و الابتكار في مجالي المعرفة و المهارة – طبيعة المتدخلين

(ل.م.د، بيداغوجيا، تعليمية)

المهمة 10 : تحديد قدرات العمل البيداغوجي - طبيعة المتدخلين (بيداغوجيا)

المهمة 11 : التقييم الجماعي و الفردي للتطور الحاصل في اكتساب المعرفة، المهارة و اللياقة. -
طبيعة

المتدخلين (بيداغوجيا ، التقييم)

الأهداف الواجب تحقيقها حسب النشاطات الواردة في المنشور الوزاري:

● النشاط 1: فهم الرابط بين تحصيل و اكتساب المعارف.

✓ الهدف الأول: التعرف على الفرق بين منطق التعليم و تحصيل المعارف و منطق التعلم و اكتساب المعارف.

✓ الهدف الثاني: التعرف على دور كل من الأستاذ و الطالب في آليات اكتساب المعرفة.

✓ الهدف الثالث: التعرف على بعض طرق التدريس الحديثة النشطة (الفعالة)

✓ الهدف الرابع: نماذج لتقديم الدروس (محاضرات)، الحصص التطبيقية، الحصص الموجهة.
حسب نظام ل م د.

✓ الهدف الخامس: التعرف على بعض الأساليب الحديثة في تقويم مكتسبات الطلبة حسب ل.م.د.

● النشاط 2 : تناول أهمية البيداغوجيا الجامعية في علاقتها بالبالغين.

- ✓ الهدف الأول: التعرف على خصائص الطلبة وحاجياتهم .
- ✓ الهدف الثاني: التعرف على أهم الصعوبات و المشكلات الصفية المتعلقة بالطلبة.
- ✓ الهدف الثالث: التعرف على كيفية إثارة الدافعية لدى المتعلمين لاكتساب معارفهم و تجميع أرصدتهم و المحافظة عليها.
- ✓ الهدف الثالث: التعرف على دور الوصاية في توطيد علاقة الأستاذ بالطالب في إطار المرافقة البيداغوجية.
- ✓ الهدف الرابع: التعرف على المعايير المعتمدة في علاقة الأستاذ بالطالب بالاستعانة بخلايا ضمان الجودة.

● النشاط 3: تكييف التعليم بالقدرات المعرفية للطلاب في نظام ل.م.د.

- ✓ الهدف الأول: التعرف على أساليب التقويم (التشخيصي ، البنائي، الختامي)
- ✓ الهدف الثاني: التعرف على الإجراءات الكفيلة بتكيف برنامج أو طريقة أو أسلوب حسب القدرات المعرفية للطلاب.
- ✓ الهدف الثالث: التمكن من المادة المدرسة انطلاقا من أساسياتها وصولا إلى مستجداتها وأفاقها حتى يكتسب الفعل الديداكتيكي مرونته و استمرار يته.

تطبيق البرنامج:

يتم في هذه المرحلة النقلة الديداكتيكية للأهداف المسطرة سابقا و ترجمتها إلى تعليمات تكون في متناول الاساتذة المتربصين عن طريق الأساليب الحديثة في التدريس و استغلال الوسائط التكنولوجية (العاكس الضوئي، الانترنت، الفيديو، المراجع المحكمة، النشرات الوزارية...) و يتم تقديم هذه المحتويات خلال عشر (10) ساعات.

الكفاءات المستهدفة:

- في نهاية كل نشاط يكون الأستاذ المتربص قادرا على:
- تحديد دوره بدقة في عملية التعليم و التعلم.
- استخدام الأسلوب و الطريقة المناسبين في عملية التدريس المتوافقة مع نوعية الحصص و مبادئ ل.م.د.
- التحكم في أساليب التقويم و استغلالها في تذليل صعوبات التعلم لدى الطلبة.
- تحديد احتياجات الطلبة و خصائصهم الإنمائية .
- تحديد دوره في مرافقة الطلبة الجدد و أساسيات الوصاية وفق ما تنص عليه التعليمات الرسمية.
- تحديد الخصائص النفسية و العلمية الذاتية الواجب تطويرها باستمرار.
- تجسيد معايير الجودة الخاصة بعلاقته بالمادة و المتعلم.

طرق تقويم البرنامج:

تقرير اللجنة البيداغوجية المتابعة، تقرير ذاتي للمنجزات و المشاركات العلمية خلال فترة التربص، استمارة تقويم الطلبة لعضو هيئة التدريس.

المراجع الموصى بها:

- 1- عماد عبد الرحيم الزغلول/ مبادئ علم النفس التربوي، ط2، العين، دار الكتاب الجامعي، 2004.
- 2- أحمد شبشوب، علوم التربية، الجزائر، المؤسسة الوطنية للكتاب، 1991.

3- أدوات المعلم: 50 استراتيجية لتحقيق احتياجات أساليب التعلم المختلفة ولتحفيز الإبداع لدى المعلم. ترجمة فضل أبو العلاء، وزملائه. (2010) دار القدس لعلوم. دمشق

4- Huguette Bernard : Comment évaluer, améliorer, valoriser l'enseignement supérieur?, Edition du Renouveau Pedagogique Inc, Canada, 2011.

5- Manuel de pédagogie universitaire,
<http://www.usj.edu.lb/intranet/actu/pdf/3211.pdf>

VII. Techniques d'animation des équipes de formation

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 10h/ 2 fs 5h

Approches de la formation : La formation est basée sur l'apprentissage actif, des conférences, des séminaires, des ateliers méthodologiques, des études autodirigées, du travail en groupe, du travail individuel.

Index de mots clés : accompagnement, tutorat, projet tutoré, autonomie, autoformation, communication didactique, stratégies.

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Saisir l'importance du processus d'accompagnement des étudiants ;
2. Saisir l'importance du tuteur dans la formation pédagogique de l'étudiant dans l'objectif de son autonomie et de sa autoformation ;
3. Maitriser le montage de plan et de programme méthodologique de l'action tutorée ;
4. Saisir l'importance de la communication didactique et les techniques pédagogiques.

Mise en place du programme

Cette étape consiste à:

- Choisir les méthodes d'enseignement reposant sur des tâches (conférence, ateliers méthodologiques, discussion, présentations,...) ;
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, eLearning,...) ;
- Prévoir des ressources humaines en réforme universitaire.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant sera capable de :

1. Etre motivé et de s'impliquer dans le concept d'autonomisation et d'autoformation de l'étudiant à travers les projets formatifs tutorés ;
2. Diagnostiquer, concevoir, mettre en évidence les compétences visées, mettre les moyens, coordonner, contrôler et évaluer un projet tutoré ;
3. S'intéresser à l'évolution des pratiques de l'enseignement/apprentissage dans l'optique d'une formation de qualité des étudiants dans un contexte psychosocial cognitif ;
4. Faciliter l'apprentissage de l'étudiant par le développement de ses stratégies cognitives, métacognitives, affectives et sociales ;
5. Maitriser le rôle de l'enseignant tuteur dans ses dimensions administrative, pédagogique, méthodologique, psychologique et socio-affective et technique.

Méthodes d'évaluation

Examens et tests, présentations théoriques (analyse, résumé/synthèse, essai, revue de littérature, ...), observations (performance, participation en cours, forum,...), évaluation quantitative (utiliser des indicateurs comme la participation, la satisfaction des apprenants), évaluation qualitative (questionnaire d'évaluation de la formation pour les apprenants), grille d'autoévaluation de la maîtrise par objectifs (selon un choix ternaire : 1= ça va je sais le faire ; 2= c'est encore un peu difficile pour moi ; 3= c'est très difficile pour moi).

Lectures recommandées

- ARTIGUE, Michèle, 1996. « Chapitre 4 : ingénierie didactique », in BRUN, Jean, Didactique des mathématiques, Paris : Delachaux et Niestlé, p.243-274.
- BADDARI K. et HERZALLAH A. Référentiel LMD. OPU, Alger, 2014
- BAUDRIT, Alain, 2002. Tutorat : richesses d'une méthode pédagogique. Bruxelles : De Boeck
- BROSSARD, Michel, 2004. Vygotski : lectures et perspectives de recherches en éducation. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion

- CHOPLIN, Hugues, Dir., 2002. Les TIC au service des nouveaux dispositifs de formation. Education permanente, n°152
- CYR, Paul, 2004. Les stratégies d'apprentissage. Paris : Clé international.
- PAQUETTE, Gilbert, 2005. L'ingénierie pédagogique. Québec : PUQ.

Sitographie

PERAYA, Daniel ; DESCHRYVER, Nathalie, 2003-2004 Les composantes d'un dispositif de formation, support de cours, Faculté de psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Genève. URL :

http://129.194.9.47/tecfa/teaching/staf17/0203/disp_composantesV2.doc

Manuel de pédagogie universitaire,
<http://www.usj.edu.lb/intranet/actu/pdf/3211.pdf>

VIII. Evaluation et établissement de la grille de compétences

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 10h

Approches de la formation : La formation est basée sur l'apprentissage actif, des conférences, des séminaires, des ateliers méthodologiques, des études autodirigées, du travail en groupe, du travail individuel.

Index de mots clés : LMD, évaluation, contrôle des connaissances, Indicateurs de formation, performance, compétence

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Comprendre le dispositif LMD ;
2. Comprendre les règles générales du contrôle des connaissances ;
3. Saisir les règles de progression ;
4. Comprendre le fonctionnement des jurys
5. Connaître les outils de l'évaluation ;
6. Connaître les modalités de l'évaluation des établissements, offres de formations, filières, ... ;
7. Comprendre l'objectif de l'annexe au diplôme.

Mise en place du programme

Cette étape consiste à:

- Choisir les méthodes d'enseignement reposant sur des tâches (conférence, ateliers méthodologiques, discussion, présentations, ...) ;
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, e-Learning, ...) ;
- Prévoir les ressources humaines en réforme universitaire.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant sera capable de

1. Pratiquer le LMD en matière d'enseignement ;

2. Pratiquer les règles d'évaluation du contrôle des connaissances (assiduité, participation, interrogations écrites, tests de TP, comptes rendus, exposés, examen de moyenne durée, calcul des moyennes) ;
3. Maîtriser le fonctionnement des jurys de l'UE, du semestre et de l'année ;
4. Maîtriser les règles de progression en licence et en master ;
5. Maîtriser les indicateurs de mesure de la performance de la formation pédagogique : taux de transition, taux de promotion, taux de redoublement, taux de survie,... ;
6. Connaître les pratiques innovantes de l'évaluation diagnostique en relation avec l'apprentissage et le développement des compétences de l'étudiant (autonomie, travail en groupe, communication, connaissance de son environnement, conscience de soi et développement personnel, esprit critique, participation des étudiants à l'évaluation,...) ;
7. Coopérer avec l'équipe pédagogique à la réalisation de tâches de développement de l'acquis des compétences et de leur évaluation
8. Utiliser les TIC dans l'évaluation.

Méthodes d'évaluation

Examen oral, tests à choix multiples et réponses concises, Essai, préparation d'un rapport, observations (performance, participation en cours, forum,...), évaluation quantitative (utiliser des indicateurs comme la participation, la satisfaction des apprenants), évaluation qualitative (questionnaire d'évaluation de la formation pour les apprenants), grille d'autoévaluation.

Lectures recommandées

- A. GUITTET. Développer les compétences. Par une ingénierie de la formation. ESF Éditeur. 1ère édition, 1995.
- B. HERZALLAH et K. BADDARI. Comprendre et pratiquer le LMD, version française, OPU 2007.
- K. BADDARI, F. BOUBAKOUR et A. HERZALLAH. Assurance qualité dans l'enseignement supérieur. Conduire et réussir l'autoévaluation. OPU, Alger (2013).

D. BERTHIAUME , et N. REGE COLET . La Pédagogie de l'enseignement supérieur : repères théoriques et applications pratiques. Tome 1. Enseigner au supérieur. Éditions Peter Lang, 2013.

K. BADDARI et A. HERZALLAH . Référentiel LMD. Bien enseigner dans le système LMD. OPU, Alger, 2014.

Sitologie

De l'élaboration de référentiels de compétences ...

www.cadredesante.com/spip/.../Article_Methodo_Construction_RC.doc

Cheminement du développement de la compétence - UQAM

www.er.uqam.ca/nobel/r17165/ENSEIGNEMENT/.../CH14_Seuil.pdf

Éducation - Gouvernement du Nouveau-Brunswick

www.gnb.ca/0000/publications/evalf/integrationevaluation.pdf

Évaluation : un pont entre enseignement et apprentissage dans le contexte universitaire, Texte Linda Allal.

<http://mpu.usj.edu.lb/files/2011/03/Allal-ADMEE2011.pdf>

Manuel de la pédagogie universitaire, 2014

<http://www.usj.edu.lb/intranet/actu/pdf/3211.pdf>

IX. Feuille de route pour le projet de l'étudiant

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 05h

Approches de la formation : La formation est basée sur l'apprentissage actif, conférences, ateliers méthodologiques accompagnés d'un projet individuel ou d'un travail en groupe.

Index de mots clés : Projet de l'étudiant, Formation au choix.

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Saisir le rôle méthodologique de l'enseignant dans la feuille de route pour le projet de l'étudiant ;
2. Considérer l'étudiant comme partenaire mature et responsable de sa formation.

Mise en place du programme

Cette étape consiste à :

- Choisir une méthode d'enseignement reposant sur une conférence/discussion ;
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, eLearning) ;
- Prévoir les ressources humaines en réforme universitaire.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant en formation sera capable de :

1. Maîtriser les modalités de planification et de mise en œuvre de l'action pédagogique dans un projet de l'étudiant à travers une activité d'enseignement qui se compose de : recherche documentaire, préparation et la réalisation d'interviews de professionnels, constitution d'un dossier et présentation orale du travail accompli avec le support d'un poster ;
2. Accompagner l'étudiant à :
 - Explorer l'environnement professionnel ;
 - Apprendre le planning du projet de l'étudiant ;
 - Devenir acteur de son orientation ;
 - Prendre des initiatives et favoriser l'esprit d'entreprise et de curiosité intellectuelle ;

- S'autonomiser, s'autoformer et répondre aux questions " à quoi ça sert ? " ;
 - Concevoir et gérer des projets ;
 - Apprendre et rester à jour dans l'apprentissage ;
 - Evaluer et de maintenir la qualité du travail produit ;
 - Utiliser les TIC ;
 - Interagir au sein d'un groupe ;
 - Motiver les étudiants et réduire le taux d'échec ;
3. Maitriser les principes de la formation au choix : expérimentiel ; heuristique et intégrateur.

Méthodes d'évaluation

Présentations orales (power point), examen oral, tests à choix multiples et réponses concises, essai, préparation d'un rapport/projet, évaluation par les pairs.

Lectures recommandées :

- Louanchi D. *Eléments de pédagogie*, Ed. OPU, Alger, Algérie, 1987.
-
- Delorme C. *L'évaluation en questions*, Ed. ESF, Paris, France, 1990.
- Holborn P. et col. *Devenir enseignant*, Ed. Logiques, Montréal, Québec, Canada, 1993
- GILLES D., SAULNIER-CAZALS J. et VUILLERMET-CORTOT M.-J. (1994), *Socrate, le retour... Pour accompagner la réussite universitaire et professionnelle des étudiants*, Editions Septembre, Québec.
- Greive D. *A handbook for adjunct/part time faculty and teachers of adults*, Ed. Info-tec, Cleveland, Ohio, USA, 1995.
- Développement de l'Education aux Choix dans 11 Universités 1996-1997, Etude et rapport à la demande de l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), sous la direction de Jacky BEILLEROT, Professeur à l'université Paris X – Nanterre.

- Pelpel P. *Se former pour enseigner*, Ed. Dunod, Paris, France, 2002.
- Arénilla L. et col. *Dictionnaire de la pédagogie*, Ed. Bordas, Paris, France, 2004.
- Benoit Raucet et autres: *Accompagner des étudiants-quels rôles pour l'enseignant?*, Editions De Boeck Université, Bruxelles (2010).
- K. BADDARI et A. HERZALLAH . *Référentiel LMD. Bien enseigner dans le système LMD*. OPU, Alger (2014).

Sitographie

Manuel de la pédagogie universitaire (2014)

<http://www.usj.edu.lb/intranet/actu/pdf/3211.pdf>

X. Cahier des charges et feuille de route dans l'action de formation

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 05h

Approches de la formation : La formation est basée sur l'apprentissage actif, une conférence accompagnée d'ateliers méthodologiques, d'un projet individuel et/ou d'un travail en groupe.

Index de mots clés : apprentissage actif ; cahier des charges ; feuille de route ; diversité épistémo-didactique

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Comprendre les principes directeurs pour l'élaboration d'un cahier des charges et d'une feuille de route ;
2. Connaître la structuration d'un cahier des charges et d'une feuille de route ;
3. Comprendre les fonctions à remplir dans un cahier des charges et d'une feuille de route (interactions cognitives, méthodologiques, transversales, communicatives, réalisation, gestion, évaluation)
4. Apprendre la méthodologie de pilotage d'un cahier des charges et d'une feuille de route

Mise en place du programme

Cette étape consiste à:

- Choisir les méthodes d'enseignement reposant sur des tâches (conférence, ateliers méthodologiques, discussion, présentations,...),
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, e-Learning,...),
- Prévoir les ressources humaines en didactique et en LMD.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité, l'enseignant en formation sera capable de :

1. Comprendre l'utilité du cahier des charges et des feuilles de route pédagogique et didactique comme un tableau de bord de pilotage de l'action d'enseignement des matières ;
2. Maîtriser les principes qui guident l'élaboration d'un cahier des charges et d'une feuille de route à savoir la cohérence, la lisibilité et la faisabilité ;
3. Monter les rubriques d'un cahier des charges et d'une feuille de route en objectifs, contenus, ressources, méthodes, évaluation en considérant la diversité épistémo-didactique et des activités de formation ;
4. Recenser les moyens d'opérationnalisation pédagogique, technique et humain pour la mise en œuvre d'un cahier des charges et d'une feuille de route.

Méthodes d'évaluation

Présentations orales (power point), examens oraux, tests à choix multiples et réponses concises, situation, essai, préparation d'un rapport/projet, évaluation diagnostique.

Lectures recommandées

- A. BAUDRIT. Le tutorat dans les universités anglo-saxonnes : des idées pour les universités francophones ? Paris : l'Harmattan (2000).
- A. HERZALLAH et K. BADDARI. Comprendre et pratiquer le LMD, version française, OPU, Alger (2007).
- A. HERZALLAH et K. BADDARI. Comprendre et pratiquer le LMD, version arabe, OPU, Alger (2008)
- K. BADDARI et A. HERZALLAH. Référentiel LMD. Bien enseigner dans le système LMD. OPU, Alger (2014).

Sitographie

BELANGER, C. Rôle du Portfolio dans le supérieur : rendre l'étudiant acteur de sa formation – Dossier 31 de l'URAFF, Université de Montréal, (2009).

<http://www.univ-brest.fr/siame/URAFF/Les+dossiers+de+l'URAFF>

BERTHIAUME, D. et DAELE, A. Évaluer les apprentissages des

étudiant(e)s à l'aide du portfolio. Les mémos du CSE, (2010).
http://www.unil.ch/webdav/site/cse/shared/brochures/memento_portfolio.pdf

Manuel de la pédagogie universitaire (2014)

<http://www.usj.edu.lb/intranet/actu/pdf/3211.pdf>

XI. TIC outils numérique

Formation au certificat C2i niveau 1

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 15h/ 3fs 05h

Approches de la formation : La formation est basée sur l'apprentissage actif dans un environnement numérique, une combinaison de la théorie avec la pratique, production d'un portfolio.

Index de mots clés : Numérique, TIC, c2i niveau 1.

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Acquérir les compétences du c2i niveau1 ;
2. Saisir que l'outil informatique est un moyen didactique et pédagogique ;
3. Apprendre à travailler dans un environnement numérique évolutif ;
4. Connaître et comprendre la responsabilité les règles d'utilisation du numérique ;
5. Rechercher l'information par l'outil informatique.

Mise en place du programme

Cette étape consiste à :

- Choisir une méthode d'enseignement reposant sur des tâches ;
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, salle informatique, plateforme, eLearning) ;
- Prévoir les ressources humaines en informatique.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant en formation sera capable de :

1. Utiliser les nouveaux supports numériques et développer de nouvelles méthodes pédagogiques (production et diffusion de documents, mise en œuvre d'une veille pédagogique) ;
2. Accéder aux ressources numériques et comprendre les enjeux associés (recherche, exploitation, évaluation, et référencement en ligne) ;
3. Maitriser le travail collaboratif en réseau ;

4. Protéger les données personnelles et être sensible aux différents droits et obligations en relation avec le numérique ;
5. Maîtriser les règles du numérique et l'utiliser d'une manière autonome et responsable ;
6. Evaluer par la mise en place d'indicateurs de mesure.

Méthodes d'évaluation

Ateliers méthodologiques évalués et rapports de progression dans la réalisation des tâches, évaluations pratiques basées sur les compétences.

Sitographie

1. <https://www.univ-lille3.fr/c2i/sinformer-sur-le-c2i/>
2. <https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/enseignant/les-competences-du-c2i-niveau-1>
3. <https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>
4. <https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/etudiants/les-ressources-du-c2i-niveau-1>
<https://www.fun-mooc.fr/cours/#search?query=c2i&page=1&rpp=50>

XII. Méthodes et outils d'enseignement et TIC

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 05h.

Index de mots clés : Interaction, eLearning, Moodle, innovation pédagogique, TIC, Intégration.

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Découvrir les bases de l'utilisation des TIC ;
2. Comprendre l'importance du téléenseignement comme moyen lié au progrès, à l'utilisation plus efficiente des ressources, et comme une approche organisationnelle (nouvelle pratique, nouvelle organisation, nouvelle méthode pédagogique) ;
3. Utiliser les TIC dans l'enseignement et la recherche pour répondre à des besoins, collaborer dans l'action de formation et développer des compétences ;
4. Adopter les TIC dans les actions pédagogiques et de recherche : acquérir, pratiquer, analyser, transformer et diffuser ;
5. Adapter les TIC aux situations d'apprentissage dans l'objectif de partager le savoir et faire de l'étudiant un élément interactif et actif dans le développement de ses compétences et de son autonomie ;
6. Utiliser les TIC dans l'action d'évaluation.

Mise en place du programme

Cette étape consiste à :

- Choisir les méthodes d'enseignement reposant sur des formateurs experts ;
- Prévoir des salles informatique, plateformes eLearning, Internet, web, multimédias, cédéroms, logiciels de simulations, data projecteur, utilisation du courriel, Wiki, podcasting,... ;
- Prévoir des ressources humaines en informatique.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant en formation sera capable de :

1. Exploiter la plateforme Moodle du point de vue étudiant (Création de compte, Inscription aux cours, exploitation des ressources pédagogiques, participation aux tests en ligne sous leur diverses formes, consultation des copies électroniques, travail de groupe et devoir, technique de communication synchrone et asynchrone, ...) et du point de vue enseignant (création et organisation de cours, contrôle des inscriptions d'étudiants, organisation des groupes, dépôt et organisation des ressources pédagogiques, définition des parcours pédagogiques, contrôle de l'activité des étudiants, suivi de l'assiduité des étudiants, définition des différents tests électroniques, organisation des ressources nécessaires au test électronique, conduite d'un test électronique en environnement sécurisé, exploitation des résultats d'un test électronique automatique, conduite d'une opération de consultation de copie électronique) ;
2. Mobiliser les TIC dans les actions pédagogiques et de recherche : acquérir, pratiquer, analyser, transformer et diffuser ;
3. Mobiliser les TIC pour communiquer avec les étudiants, encadrer en ligne les étudiants, proposer des autoévaluations, faire travailler les étudiants en collaboration, Proposer des ressources complémentaires au cours,... ;
4. Développer un mode d'enseignement proactif et interactif entre enseignants et étudiants/étudiants ;
5. Animer des activités de formation ; conférences, exposés, exercices, jeux de rôle, évaluation,... ;
6. Construire avec les étudiants un contexte relationnel favorable à l'apprentissage.

7. **Méthodes d'évaluation**
Réalisation de tâches, test, grille d'observation, investigation interactive, portfolio, évaluation diagnostique,...

Sitographie

- Le e-learning est-il compatible avec la qualité pédagogique ?
<http://www.labset.net/~poumay/eLearn09Flash/aP%20Lite%20Flash/index.swf>
- Quatre guides pour enfin passer au E-Learning
<http://cursus.edu/article/19671/quatre-guides-pour-enfin-passer-learning/>
- Méthodologie pour le développement de cours E-Learning
<http://www.fao.org/docrep/015/i2516f/i2516f00.pdf>
- La leçon dans Moodle : Un parcours d'apprentissage
<http://www3.unil.ch/wpmu/riset-notice/2010/02/21/la-lecon-dans-moodle-%E2%80%93-un-parcours-d%E2%80%99apprentissage/>
- Manuel de la pédagogie universitaire, 2014
<http://www.usj.edu.lb/intranet/actu/pdf/3211.pdf>

XIII. Méthodes et modalités de confection des programmes de formation de qualité

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 10h

Approches de la formation : la formation est basée sur l'apprentissage actif, des conférences, des séminaires, des ateliers méthodologiques, des études autodirigées, du travail en groupe, du travail individuel.

Index de mots clés : Assurance- Qualité ; Programmation par objectifs ; Référentiel qualité ; Autoévaluation ; Méthode SWOT.

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Saisir les motivations d'introduire les principes fondamentaux de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur ;
2. Saisir les sens de l'assurance qualité interne, l'assurance-qualité externe, les différentes formes d'une assurance qualité externe, l'audit, l'évaluation, l'accréditation, l'habilitation,... ;
3. Connaître les principes de la programmation par objectifs
4. Saisir la démarche de conception d'un référentiel qualité pour l'enseignement supérieur (domaine, champ, référence, critère) ;
5. Savoir conduire une autoévaluation ;
6. Savoir choisir les compétences à évaluer ;
7. Savoir monter des grilles d'évaluation des compétences ;
8. Savoir utiliser les TIC dans l'évaluation.

Mise en place du programme

Cette étape consiste à :

- Choisir les méthodes d'enseignement reposant sur des tâches (conférences, ateliers méthodologiques, séminaires, discussions, présentations,...) ;
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, e-Learning,...), à prévoir des formateurs experts en assurance qualité ;
- Prévoir des ressources humaines en réforme universitaire.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant sera capable de

1. Prouver que la qualité est indissociable de l'enseignement supérieur et de décrire de la manière la plus pédagogique les attributs de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur ;
2. Définir les notions de la programmation par objectifs et élaborer les objectifs (général, intermédiaire, opérationnel ou spécifique, choisir le verbe, taxinomie de Bloom) ;
3. Construire un référentiel qualité pour les missions de l'établissement dans les domaines : offre de formation, programme d'études, recherche, valorisation, coopération, conditions de travail,... ;
4. Conduire une opération d'autoévaluation ;
5. Structurer un rapport d'autoévaluation ;
6. Utiliser les outils nécessaires pour élaborer le rapport d'autoévaluation : le SWOT ;
7. Utiliser les TIC dans l'opération d'évaluation.

Méthodes d'évaluation

Présentations orales (power point), examens oraux, tests à choix multiples et réponses concises, essai, préparation d'un rapport, observations (performance, participation en cours, forum,...), évaluation quantitative (utiliser des indicateurs comme la participation, la satisfaction des apprenants), évaluation qualitative (questionnaire d'évaluation de la formation pour les apprenants), grille d'autoévaluation.

Lectures recommandées

- AIPU :La qualité dans l'enseignement supérieur : vers un changement de paradigme- Actes du 25^{ème} congrès de l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU), 19 - 25 mai 2008
- Bloom, B. S., Engelhart, M. D., Furst, E. J., Hill, W. H., & Krathwohl, D. R. : *Taxonomy of educational objectives: the classification of educational goals; Handbook I: Cognitive Domain* New York, Longmans, Green, 1956

- Farès Boubakour: "La professionnalisation des formations universitaires : quels enjeux pour nos universités ?" Le journal, la Tribune du 15 juin 2010, Alger
- Farès Boubakour: "L'assurance qualité au sein de l'université algérienne : L'université, un secteur qui doit tirer l'économie et la société vers le haut". Alger, El Watan ÉCONOMIE - Du 27 avril au 3 mai 2009.
- K.Baddari et A.Herzallah : Les indicateurs dans la formation du supérieur. – OPU 2012.
- K. BADDARI, F. BOUBAKOUR, et A. HERZALLAH. Assurance Qualité dans l'enseignement supérieur. Conduire et réussir l'autoévaluation. OPU, Alger, 2013.
- Bruno Curvale (CIEP – Sèvres): Quality Assurance in higher education – Aneca. juin 2007 – Madrid.
- Crozier Fiona, Curvale Bruno, Dearlove Rachel et al. : *Terminology of quality assurance : towards shared European values*. Helsinki : ENQA : European Association for Quality Assurance in Higher Education, 2006, 40 p. (Occasional Papers n°12)
- CIEP (France) : Projet Tempus Aqi-Umed. 158889-TEMPUS-2009-FR-SMGR
- CIEP : Le projet AqiUmed : Objectifs, mise en œuvre, résultats et diffusion. CIEP 2013.
- Université de Créteil (Paris 12) : Documents de référence de l'Université de Créteil – Paris 12 – France.
- Catherine Cudicio, *La PNL : Communiquer autrement*, Paris, Eyrolles, 2003
- Simpson, Elizabeth. "The classification educational objectives, psychomotor domain. ERIC Retrieved 5/31/2013.
- ENQA:
Standards and guidelines for quality assurance in the European high

er education area – ENQA: European Network for Quality Assurance in Higher Education.

- IIEP-UNESCO (2011) « l'Assurance Qualité Externe : options pour les gestionnaires de l'ES » modules de 1 à 5, Paris, 2011.
- Université Med V Aghdal : « Autoévaluation institutionnelle », juin 2006.
- Université de Skikda (Algérie) : Les enjeux de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur. Actes du colloque international sur l'assurance qualité. Novembre 2010.

XV. Séances de langues CEIL

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 10h

Approches de la formation : La formation est basée sur l'apprentissage actif, des conférences, des séminaires, des ateliers méthodologiques, des études autodirigées, du travail en groupe, du travail individuel.

Index de mots clés : expression écrite, expression orale, français, anglais.

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Développer les compétences de compréhension orale et écrite et les compétences d'expression par l'acquisition de connaissances grammaticales et lexicales en français/ anglais ;
2. Renforcer le travail sur la langue : écriture, prononciation et intonation, faits divers, traduction,..., en français/ anglais ;
3. Apprendre à utiliser les médias pour améliorer son français/ anglais ;
4. S'exprimer correctement à l'oral comme à l'écrit en français/ anglais ;
5. Savoir mettre en valeur son travail (présentation, conférences,...) en français/ anglais.

Mise en place du programme

Cette étape consiste à :

- Choisir les méthodes d'enseignement reposant sur des tâches (cours, ateliers méthodologiques, séminaires, discussions, présentations,...) ;
- mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, eLearning, TIC ?...) ;
- Prévoir des formateurs en langues étrangères (français, anglais).

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant sera capable de

1. Prononcer et interpréter des phrases correctes selon des règles de grammaire ;
2. Comprendre et produire des textes (cours, exposés, rapports,...) ;
3. Employer un langage oral/écrit approprié dans les activités pédagogiques.

Méthodes d'évaluation

Examen oral, tests à choix multiples et réponses courtes, essai, préparation d'un rapport, observations (performance, participation en cours, forum,...), évaluation quantitative (utiliser des indicateurs comme la participation, la satisfaction des apprenants), évaluation qualitative (questionnaire d'évaluation de la formation pour les apprenants), grille d'autoévaluation.

XIV. Techniques d'expression écrite et modèle de rapport scientifique

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 10h

Approches de la formation : La formation est basée sur l'apprentissage actif, des conférences, des séminaires, des ateliers méthodologiques, des études autodirigées, du travail en groupe, du travail individuel.

Index de mots clés : expression écrite, expression orale, français, anglais, rapport scientifique.

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Développer les compétences de compréhension orale et écrite des textes scientifiques en français/ anglais ;
2. S'exprimer correctement à l'oral comme à l'écrit en français/ anglais ;
3. Savoir mettre en valeur son travail scientifique (présentation, conférence,...) en français/anglais.

Mise en place du programme

Cette étape consiste: à :

- Choisir les méthodes d'enseignement reposant sur des tâches (cours, ateliers méthodologiques, séminaires, discussions, présentations,...) ;
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, e-Learning, TIC ?...) ;
- Prévoir des formateurs en langues étrangères (français, anglais).

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant sera capable de

1. Accéder à des savoirs faire langagiers dans des situations de communication professionnelle/ou académique ;
2. Analyser, interpréter et produire des textes scientifiques (articles, exposés, rapports,...) ;

3. Se mettre au diapason de l'actualité scientifique nationale et internationale.

Méthodes d'évaluation

Examens oraux, tests à choix multiples et réponses courtes, essai, préparation d'un rapport, observations (performance, participation en cours, forum,...), évaluation quantitative (utiliser des indicateurs comme la participation, la satisfaction des apprenants), évaluation qualitative (questionnaire d'évaluation de la formation pour les apprenants), grille d'autoévaluation.

Lectures recommandées

- KOKOUREK Rostislav. La langue française de la technique et de la science, , oscar brandestteter verlag , 1991
- BALMET Simone Eurin, HENAO de Legge Martine. Pratiques du français scientifique, l'enseignement du français à des fins de communication scientifique, Hachette fle, 1992.
- CHETOUANI Lamaria. Vocabulaire général d'enseignement scientifique, l'Harmattan , 1997.
- BUJOLD N. L'Exposé oral en enseignement, Presses de l'Université du Québec, 1999.
- ABRIC J-C. Psychologie de la communication, théories et méthodes, Paris, Armand Colin, 1999.

Sitographie

Manuel de la pédagogie universitaire, 2014.

<http://www.usj.edu.lb/intranet/actu/pdf/3211.pdf>

XV. Techniques de recherche bibliographique, élaboration de corpus adaptés au parcours de formation

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 05h.

Index de mots clés : Recherche bibliographique, veille documentaire.

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Découvrir l'ensemble des étapes permettant d'identifier et de trouver des documents en relation avec un sujet ;
2. Découvrir les méthodes pour la recherche bibliographique ;
3. Découvrir comment sélectionner les sources d'information ;
4. Découvrir comment localiser les documents.

Mise en place du programme

Cette étape consiste à :

- Choisir les méthodes d'enseignement reposant sur des formateurs experts en bibliothéconomie ;
- Prévoir des salles informatique, plateforme, eLearning, Internet, web, multimédias, cédéroms, data projecteur ;

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant en formation sera capable de :

1. Comprendre l'importance de la bibliothéconomie ;
2. Maitriser les séquences de recherche bibliographiques (préparation, sélection des sources, localisation des documents, évaluation de la pertinence des documents) ;
3. Maitriser les techniques et les outils de recherche bibliographiques ;
4. Connaître les moteurs de recherche bibliographiques
5. Evaluer les sources ;
6. Mettre en place une veille documentaire en relation avec les objectifs de programme d'enseignement/recherche.

Méthodes d'évaluation

Examen oral, tests à choix multiples et réponses concises, essai, préparation d'un rapport, évaluation diagnostique.

Lectures recommandées

- BERTRAND BASCHWITZ, Maria Antonia, KETELE, Jean-Marie Collaborateur DE, GODELET, Éliane[et al.], Comment me documenter ? : formateurs, enseignants, étudiants, Bruxelles, Belgique, De Boeck, 2010, 185 p., (« Guides pratiques : former & se former, ISSN 2033-0243 »).
- POCHE, Bernard, CHEVILLOTTE, Sylvie et NOËL, Elisabeth, Methodologie documentaire: rechercher, consulter, rediger à l'heure d'Internet, Bruxelles, Belgique, De Boeck, 2005, 202 p., (« LMD méthodologie, ISSN 1783-7839 »).

XIX. Finalité de la formation universitaire

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 01h

Approches de la formation : La formation est basée sur une conférence/séminaire.

Index de mots clés : formation universitaire, finalité, LMD, performance, compétitivité.

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Saisir l'importance croissante de la formation universitaire ;
2. Saisir la formation universitaire comme investissement et facteur de compétitivité ;
3. Saisir l'influence de la formation universitaire sur la performance économique et sociale.

Mise en place du programme

Cette étape consiste à :

- Choisir les méthodes d'enseignement reposant sur des tâches (conférence, séminaire, discussion, présentation,...) ;
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, e-Learning,...) ;
- Prévoir les ressources humaines en réforme universitaire.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant en formation sera capable de :

1. Comprendre les points forts visés par la formation universitaire dans le cadre du LMD ;
2. Connaître le plan de formation de l'établissement ;
3. Connaître les pistes pour rendre la formation universitaire plus attractive et plus efficace (dispositif d'aide à la réussite, autonomie et participation de l'étudiant, bonnes pratiques et formation pédagogique des enseignants, méthodes d'évaluation, gouvernance, professionnalisation, coopération

interuniversitaire, assurance qualité, formation à la gestion des projets).

Méthodes d'évaluation

Tests à choix multiples et réponses concises, essai, préparation d'un rapport.

Lectures recommandées

- HERZALLAH et K. BADDARI. Comprendre et pratiquer le LMD, version française, OPU 2007.
- A. HERZALLAH et K. BADDARI . Comprendre et pratiquer le LMD, version arabe, OPU 2008.
- K. BADDARI et A. HERZALLAH. Le LMD source de renforcement d'une pédagogie active.
- K. BADDARI et A. HERZALLAH . Référentiel LMD. Bien enseigner dans le système LMD. OPU, Alger (2014).

XX. Rôle de la fonction de la recherche

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 01h

Approches de la formation : La formation est basée sur une conférence/un séminaire.

Index de mots clés : Recherche, investissement

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Comprendre la nature de la recherche scientifique ;
2. Saisir la place de la recherche, dans toute sa diversité, pour mieux répondre aux grands enjeux scientifiques, technologiques, économiques et sociétaux.

Mise en place du programme

Cette étape consiste à :

- Choisir une conférence/un séminaire ;
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, e-Learning,...) ;
- Prévoir les ressources humaines en relation avec les stratégies de développement de la recherche.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant en formation sera capable de :

1. Justifier que la recherche a un rôle de mobilisation nationale pour la qualification, et la compétitivité ;
2. Justifier qu'investir dans la recherche, c'est préparer l'Algérie de demain dans un monde en pleine mutation.

Méthodes d'évaluation

Essai, préparation d'un rapport.

XXI. Les relations extérieures

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 01h

Approches de la formation : La formation est basée sur une conférence/un séminaire.

Index de mots clés : Relation université/Environnement, Développement

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

Comprendre la finalité de la coopération Université/
Environnement socio-économique

Mise en place du programme

Cette étape consiste à :

- Choisir une conférence/un séminaire,
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, e-Learning,...),
- Prévoir les ressources humaines en relation avec la réforme universitaire.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant en formation sera capable de :

1. Monter des collaborations entre entreprises et universités ;
2. Faire connaître l'offre de formation de l'université et encourager sa lisibilité auprès des entreprises ;
3. Valoriser l'esprit d'entrepreneuriat des étudiants pour faire des diplômés créateurs et non chercheurs d'emploi ;
4. Faciliter l'insertion des doctorants pour favoriser la recherche développement dans les entreprises. ;
5. Valoriser des résultats de la recherche ;
6. Gérer la propriété intellectuelle ;
7. Impliquer l'Université dans le développement régional ;
8. Organiser des formations continues.

Méthodes d'évaluation

Essai, préparation d'un rapport.

XXII. Responsabilité morale et professionnalisante de l'université

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 01h

Approches de la formation : La formation est basée sur l'apprentissage actif, une conférence accompagnée d'un projet individuel ou d'un travail en groupe.

Index de mots clés : Responsabilité, compétence éthique.

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Adhérer à des références morales universitaires ;
2. Connaître les devoirs et les obligations auxquels les enseignants sont soumis dans l'exercice de leur profession ;
3. Se former à la compétence éthique des enseignants en valeurs morales et obligations déontologiques.

Mise en place du programme

Cette étape consiste à :

- Choisir une méthode d'enseignement reposant sur une conférence/discussion ;
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, e-Learning) ;
- Prévoir les ressources humaines en réglementation, et en réforme universitaire.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant en formation sera capable de :

1. Maîtriser les règles déontologiques et morales professionnelles universitaires ;
2. Maîtriser les devoirs et droits communément partagés par la communauté universitaire ;
3. S'engager moralement dans l'exercice de la profession d'enseignement ;
4. Saisir l'importance sociale de l'enseignement universitaire ;

5. Acquérir un comportement responsable et engagé vis-à-vis de l'enseignement universitaire.

Méthodes d'évaluation

Tests à choix multiples et réponses concises, essai, préparation d'un rapport.

XXIII. Enseignement, formation et relations humaines

Cycle/Niveau : Enseignants universitaires nouvellement recrutés

Durée de référence : 01h

Approches de la formation : La formation est basée sur l'apprentissage actif, une conférence accompagnée d'un projet individuel ou d'un travail en groupe.

Index de mots clés : éthique herméneutique, relation interpersonnelle, savoir être.

Grandes lignes des objectifs à poursuivre

1. Développer le savoir être ;
2. Développer une éthique de dialogue pédagogique.

Mise en place du programme

Cette étape consiste à :

- Choisir une méthode d'enseignement reposant sur une conférence/discussion ;
- Mettre en œuvre les outils de formation (documents, plateforme, e-Learning) ;
- Prévoir les ressources humaines en sciences humaines et sociales et en réforme universitaire.

Compétences à acquérir

A la fin de l'activité l'enseignant en formation sera capable de :

1. Développer l'éthique herméneutique dans la formation universitaire ;
2. Prendre conscience de l'importance des relations interpersonnelles et travailler pour la compréhension mutuelle dans la formation universitaire ;
3. Prendre entièrement en charge le poids moral de son agir professionnel dans le poste de responsabilité pédagogique et scientifique ;
4. Prendre conscience de l'éthicité de la relation interpersonnelle dans la formation universitaire : indulgence, perfection, pertinence interprétative.

Méthodes d'évaluation

Tests à choix multiples et réponses courtes, Essai, Préparation d'un rapport.

Lectures recommandées :

1. HABERMAS J. *De l'éthique de la discussion*. Paris : CERF, 1992.
2. ALTET M. *La formation professionnelle des enseignants*. Paris : PUF, 1994.
3. PRAIRAT E. *De la déontologie enseignante*. Paris : PUF, 2005